



Juillet 2015  
N°81

# Sur les traces du panda

LE JOURNAL DES DONATEURS DU WWF



## ÉDITO

### Préserver la formidable biodiversité ultramarine : une responsabilité majeure

Situées dans des ensembles biogéographiques très différents, les collectivités d'Outre-mer accueillent 80 % de la biodiversité française. Le domaine maritime notamment, réparti sur les trois océans de la planète et recouvrant aussi bien des mers chaudes que froides, est extraordinairement riche. La France concentre ainsi à elle seule près de 10 % de la biodiversité marine mondiale grâce à ses Outre-mer, soit au moins 13 000 espèces endémiques.

La double barrière de corail de Mayotte, les Iles Eparses isolées dans l'Océan Indien inhabitées et préservées, le fabuleux lagon de Nouvelle-Calédonie inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, les atolls polynésiens qui représentent pas moins de 20 % du total planétaire ou encore la jungle guyanaise, l'un des trois derniers grands blocs de forêt tropicale humide à peu près intact, sont autant de trésors que la France se doit de protéger.

En effet, ces écosystèmes ont une importance patrimoniale, culturelle, sociale et économique considérable. Ils fournissent de précieux services et nourrissent des millions de personnes. Mais ces fabuleux réservoirs de biodiversité sont aussi fragiles et menacés par la surexploitation des ressources, la surpêche entre autres, la dégradation des habitats, les pollutions, les activités humaines préjudiciables, la concurrence d'espèces exogènes et, bien entendu, par le réchauffement climatique.

Les collectivités d'Outre-mer ont déjà connu des vagues d'extinctions animales et végétales et aujourd'hui encore de nombreuses espèces sont en danger, 70 % des oiseaux endémiques, par exemple. Toutefois, des mesures pertinentes de conservation permettent de sauvegarder avec succès une espèce. Ainsi, les populations de tortues marines de Guyane, hier en périlleux déclin, sont aujourd'hui stabilisées.

Frédérique Chegaray

## À LA UNE

# PROTÉGEONS L'EXTRA-ORDINAIRE BIODIVERSITÉ MARINE DE L'OUTRE-MER

*Les collectivités françaises d'Outre-mer abritent près de 10 % de la biodiversité marine mondiale. Le WWF développe différentes initiatives pour garantir la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.*



Anne-Gaëlle Verdier, Coordinatrice des programmes outre-mer

**Sur les Traces du Panda :** Les richesses marines d'outre-mer sont-elles si précieuses ?

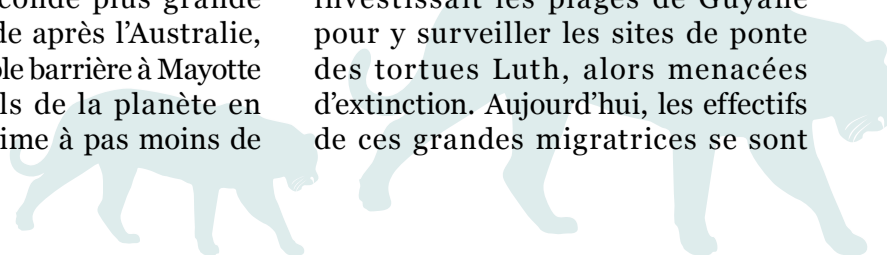
**Anne-Gaëlle Verdier, Coordinatrice des programmes outre-mer :**

Oui, car le domaine maritime français, le deuxième plus vaste au monde après celui des États-Unis, s'étend sur les trois océans de la planète. La biodiversité est donc extrêmement variée. On y croise les grands migrants que sont la baleine à bosse ou les tortues marines mais également, plus de 13 000 espèces endémiques connues à ce jour. Les collectivités françaises d'outre-mer accueillent notamment 10 % des récifs coralliens de la planète, parmi lesquels des écosystèmes remarquables comme la barrière récifale de Nouvelle-Calédonie, la seconde plus grande barrière au monde après l'Australie, l'une des rares double barrières à Mayotte et 20 % des atolls de la planète en Polynésie. On estime à pas moins de

deux millions le nombre d'espèces qui fréquentent ces réservoirs fabuleux de biodiversité. La France a donc la responsabilité de protéger ce patrimoine exceptionnel face à des menaces comme la surexploitation des ressources et les techniques de pêche destructrices, l'aménagement des littoraux et les pollutions diverses, ou la sur-fréquentation touristique. Il est également nécessaire d'anticiper l'impact du réchauffement climatique sur les écosystèmes marins et côtiers qui sera particulièrement lourd.

**STP : Quels sont les programmes mis en place par le WWF pour œuvrer à la préservation de ce patrimoine ?**

**A-GV :** Il y a plus de 40 ans, le WWF investissait les plages de Guyane pour y surveiller les sites de ponte des tortues Luth, alors menacées d'extinction. Aujourd'hui, les effectifs de ces grandes migratrices se sont



stabilisés, une réserve naturelle a été créée et des démarches de valorisation écotouristique des tortues se mettent en place. Toutefois, la pêche illégale, qui est notamment à l'origine des captures accidentelles de tortues et d'autres mammifères marins, demeure un sujet de préoccupation. Le WWF se penche désormais sur l'étude d'une espèce encore méconnue, le dauphin de Guyane (Sotalie), afin de définir des mesures de conservation adéquates. L'expérience acquise en matière de protection des tortues marines est aujourd'hui mise à profit sur un autre territoire que nous connaissons bien, la Nouvelle-Calédonie. Parmi les 15 000 espèces qui peuplent son lagon, on recense également l'une des plus importantes colonies de dugongs, une espèce extrêmement vulnérable dont la protection fait l'objet d'un plan d'actions national. Le WWF est à l'initiative des premières aires marines protégées cogérées par les communautés locales, qui ont vu le jour en Province Nord en 2009 dans le site classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Les tribus sont intimement associées à leur gestion, afin de favoriser la gouvernance locale et développer des activités génératrices de revenus respectueuses de l'environnement. Une des dernières actions développées par le WWF et les comités de cogestion visait à enrayer le déclin des populations de bécasses roules, de gros coquillages consommés par les populations locales mais qui font partie intégrante de leur régime alimentaire. Notre intervention a consisté à étudier le mode de dispersion des larves et la pertinence d'opérations de repeuplement. Signalons

LE WWF EST À L'INITIATIVE DES PREMIÈRES AIRES MARINES PROTÉGÉES COGÉRÉES PAR LES COMMUNAUTÉS LOCALES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

aussi une initiative originale, la création d'une application smartphone de suivi des cétacés, Mobi, qui permet aux amoureux de la mer de se familiariser avec les mammifères marins (baleine, dauphin, etc.) et d'enrichir une base de données scientifique.

#### STP : LE WWF va-t-il développer de nouveaux projets sur d'autres territoires ?

**A-GV :** Effectivement. En Polynésie d'abord, où après avoir piloté une analyse éco-régionale marine et après avoir élaboré le plan de gestion de l'Aire Marine Protégée de Rangiroa, nous appuyons désormais le travail de l'association « Te Mana o Te Moana », qui met en place des programmes de protection des espèces marines, notamment des tortues. Par ailleurs, le WWF plaide pour la création d'une aire de gestion concertée des ressources marines et côtières au nord du Canal du Mozambique. Cette vaste zone, qui inclut Mayotte et les Glorieuses, un île inhabitée qui abrite l'une des plus riches faune marine de l'Océan Indien, est un « hotspot » mondial de biodiversité, notamment pour les poissons récifaux. C'est aussi un corridor de migration important pour les cétacés, les tortues et les thons rouges, et l'on y trouve encore des coelacanthés, de véritables « fossiles vivants » ! Le WWF se mobilise donc pour que les États riverains, dont la France, élaborent une stratégie régionale cohérente qui concilie la préservation d'un capital naturel exceptionnel et la promotion d'activités telles que la pêche durable ou l'écotourisme. L'enjeu est, vous le constaterez, considérable. Soutenez le WWF. Nous avons besoin de vos dons.

## EN BREF

# LE WWF SE MOBILISE POUR LA SAUVEGARDE DES DERNIERS DAUPHINS DU MÉKONG



Le 8 avril dernier, un dauphin a été retrouvé échoué sur les rives du Mékong près de la frontière entre le Laos et le Cambodge. Cette femelle, longue de plus de deux mètres et probablement assez âgée, était l'un des six derniers représentants du noyau de population occupant cette partie du fleuve. Un nouveau seuil d'alerte pour la survie de cette espèce en danger critique d'extinction a ainsi été franchi. Le WWF presse donc le Laos et le Cambodge de trouver des solutions pour sauver ce mammifère d'eau douce dont les effectifs, estimés au total à 85 individus seulement, déclinent depuis qu'une grande partie de la mangrove du delta de l'Irrawaddy a été détruite pour y développer l'élevage de crevettes.

Le WWF demande notamment la suspension du projet de construction d'un barrage hydroélectrique à quelques kilomètres à peine de l'habitat favori des cétacés. L'usage d'explosifs pour extraire des tonnes de roche ne manquera pas d'altérer grièvement l'ouïe sensible des dauphins alentours et pourrait, en outre, bloquer une route de migration des poissons nécessaires à leur alimentation. Mais la première cause de mortalité des dauphins du Mékong est le recours à des méthodes de pêche pourtant interdites, à l'explosif, au poison, et surtout la multiplication des filets maillants le long du fleuve. En effet, régulièrement des dauphins sont retrouvés morts, étranglés dans ces filets déployés verticalement pendant de longues périodes. Le WWF estime qu'il est désormais urgent de stopper l'utilisation de tout matériel de pêche illégal, de restreindre l'usage des filets et la circulation des bateaux mais aussi de sensibiliser davantage les populations riveraines.

L'essor du tourisme lié à l'observation des dauphins du Mékong devrait encourager l'adoption de mesures de protection. 30 000 visiteurs se rendent déjà dans la région chaque année et les balades en bateau et la vente de souvenirs génèrent des revenus non négligeables. Toutefois leur sauvegarde sur le long terme nécessite un effort global de lutte contre la pauvreté. Ainsi, le WWF travaille avec le gouvernement et des associations locales pour proposer aux habitants de 37 villages riverains du fleuve des solutions alternatives à la pêche comme l'aquaculture, l'élevage, l'écotourisme...



## LE SAVIEZ-VOUS ?

# L'UNION FAIT LA FORCE

Les petits poissons, comme les harengs et les sardines, forment des bancs de plusieurs milliers d'individus, créant un effet de confusion qui facilite leur fuite. Les nuées d'étourneaux menacent de déséquilibrer le faucon qui, bien qu'affamé, hésite à poursuivre son attaque. Face à une meute de loups, les bœufs-musqués font front et protègent les petits à l'intérieur d'un cercle protecteur. Attaqué par un requin, un groupe de dauphins tentera de l'encercler et de souffler de l'air dans les branchies du squalo afin de le repousser.

Les chiens de prairie, de petits rongeurs américains, postent à l'entrée du réseau de terriers où ils cohabitent par milliers, des sentinelles vigilantes qui avertiront, en cas de nécessité, l'ensemble de la communauté par un cri particulier. Ce système d'alarme coopératif est parfois interspécifique. Girafes et éléphants, qui craignent les mêmes prédateurs, vivent proches les uns des autres. Le vaste champ visuel des premières et l'ouïe fine des seconds se combinent pour constituer un efficace dispositif de prévention.

Les dauphins femelles s'associent à trois pour aider le nouveau-né de l'une d'elles à remonter au plus vite vers la surface où il pourra enfin respirer. L'éléphante aussi bénéficie de l'assistance de deux autres femelles plusieurs semaines après avoir donné la vie. Les manchots de l'Antarctique forment un cercle

*Se regrouper procure des avantages certains pour de nombreux animaux, notamment les plus vulnérables.*



serré et se relaient aux parties les plus exposées au blizzard. Les castors composent d'habiles équipes de bâtisseurs de terriers et de barrages. Mais les plus étonnants exemples de vie en communauté sont à rechercher du côté des insectes sociaux comme l'abeille, la fourmi, la termite. Au sein de groupes de centaines de milliers d'individus, ils construisent des habitats parfois remarquables, comme les termitières des régions tropicales, partagent leur nourriture, élèvent leurs larves avec rigueur. Une tâche bien spécifique est attribuée à chacun. Ainsi, de véritables soldats, spécialisés dans l'art du combat, veillent à l'entrée du nid ou de la ruche, protégeant la reine et toute la colonie.

# RESTAURATION FORESTIÈRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE : LE WWF ACCÉLÈRE

Le WWF a l'ambition de planter en 2015 au moins 4 000 arbres dans le cadre de ses chantiers éco-citoyens de restauration des forêts en Nouvelle-Calédonie.

Le 7 juin dernier, le premier Pandathlon organisé sur le Caillou, a offert l'opportunité à plus de 500 calédoniens de se mobiliser et d'œuvrer concrètement à la conservation d'un haut lieu de la biodiversité. En effet, les bénéfices collectés par les inscriptions à eco-trail ont permis de financer un chantier de restauration forestière de 1000 arbres dans la vallée de la Haute Dumbéa, le cours d'eau le plus riche en diversité de poissons de toute la Nouvelle-Calédonie. Depuis 2012, à l'appel de l'association Dumbéa Rivière Vivante, le WWF organise des chantiers éco-citoyens au cours desquels 3 000 arbres ont déjà été plantés sur cet ancien site minier mal réhabilité et qui subit de nombreuses agressions, notamment des incendies à répétition. L'objectif est de recréer un verrou forestier afin de garantir l'approvisionnement en eau potable du grand Nouméa et de protéger les populations qui y résident du risque d'inondation.

Les forêts humides et les maquis miniers calédoniens abritent une flore unique et endémique à 80 %, comme l'amborella, apparue il y a 135 millions d'années, l'ancêtre de toutes les plantes à fleurs, à laquelle est associée une faune tout aussi exceptionnelle, le fameux cagou, grand pigeon arboricole qui a perdu son aptitude au vol, le notou, un gecko de taille impressionnante, de précieuses espèces de roussettes... Toutefois, les forêts humides ont déjà perdu les deux tiers de leur superficie originelle et sont toujours aujourd'hui sous la menace du développement minier, des incendies, des invasions biologiques ainsi que du braconnage de certaines espèces comme les roussettes, consommées localement. La restauration des massifs existants ainsi que la réhabilitation de corridors écologiques sont donc

des priorités auxquelles s'attelle le WWF, qui apporte notamment un appui technique au travail remarquable de pépiniéristes locaux, qui disposent désormais de plusieurs espèces endémiques.

L'autre urgence commande de stopper la dégradation des dernières forêts sèches de Nouvelle-Calédonie, un des habitats terrestres les plus rares et menacés de la planète. Ces patchs forestiers, dispersés sur le territoire, représentent à peine 57 km<sup>2</sup> au total. Incendies, défrichage agricole, surpâturage, urbanisation, introduction d'espèces envahissantes ont provoqué la disparition de 99 % de sa superficie initiale. Initié par le WWF, le Programme de

Conservation des Forêts Sèches s'est fixé pour objectifs d'identifier les richesses insoupçonnées de cet écosystème méconnu et de développer différents

projets de réhabilitation : multiplication des espèces natives en pépinière, étude sur les espèces rares, chantiers de restauration écologique... Des milliers de plants d'une cinquantaine d'espèces endémiques ou indigènes ont ainsi été remis en terre sur deux sites protégés du Grand Nouméa, le Ouen-Toro et le Parc Zoologique et Forestier, afin de sécuriser l'avenir de ces plantes menacées de disparition. Il revient aujourd'hui au Conservatoire des Espaces Naturels de pérenniser le sauvetage des forêts sèches.

Le WWF a déployé un intense effort de sensibilisation et la population calédonienne est de plus en plus engagée pour préserver et valoriser ses ressources naturelles renouvelables. La restauration du lien entre les hommes et la nature exceptionnelle de ce territoire est ainsi au cœur du projet de développement durable que nous appelons de nos vœux. Soutenez le WWF, vos dons nous sont précieux.



## À LA RENCONTRE DE



### SÉBASTIEN GAUTHIER donateur engagé

Je suis préoccupé par l'impact du réchauffement climatique qui pourrait devenir, à très court terme, le principal facteur responsable de l'appauvrissement de la diversité biologique. Il est urgent que l'homme opte enfin pour des modes de vie compatibles avec la sauvegarde des autres espèces avec lesquelles nous

cohabitons sur la planète.

J'ai donc choisi de soutenir le WWF, aussi bien d'ailleurs pour son engagement historique dans la lutte contre le braconnage, phénomène malheureusement en recrudescence, que pour des combats qui ont émergé plus récemment comme la réduction de notre empreinte écologique. La nécessité d'une transition énergétique est un sujet que nos élites ne prennent pas suffisamment en compte et j'attends du WWF qu'il porte un message fort et œuvre à la recherche de solutions.

J'ai moi-même l'opportunité d'agir au sein de mon entreprise, où nous travaillons à donner une deuxième vie aux matériaux avec à la clé des gains écologiques : moins de matières premières, moins d'énergie pour la transformation de ces dernières, moins d'émissions de CO<sub>2</sub>. Je compte sur le WWF pour continuer notre combat contre le réchauffement climatique.

Sébastien



## TOUS MOBILISÉS POUR LA PLANÈTE

### CET ÉTÉ, CUISINONS LES PRODUITS DE SAISON

**L'été et ses longues soirées sont propices au partage de moments « cuisine » avec ses proches. Cela tombe bien, on y trouve une grande variété de fruits et légumes de saison.**

Manger local et de saison relève de l'art de vivre écologique mais aussi de la simple logique. En effet le transport longue distance de denrées alimentaires, y compris de produits bio, génère des nuisances environnementales considérables : consommation de ressources non-renouvelables, émissions de gaz à effet de serre, pollutions diverses... En outre, ces aliments sont bien souvent traités pour faciliter leur conservation. Les qualités gustatives et nutritionnelles d'un fruit mûri dans le frigo d'un navire sont bien moindres que celle d'un fruit cueilli à maturité peu de temps avant d'être consommé. Enfin, le prix des produits de saison, présents en quantité sur les étals, sont, en règle générale, un peu plus doux.

Soyons donc attentif à l'origine géographique des aliments que nous consommons mais aussi à leur mode de production. Cultivés sous serre, les fruits et légumes requièrent bien plus d'énergie que produits en plein champs. Avantageons aussi les circuits courts de distribution comme le marché local ou la vente directe chez le producteur.

Heureusement, dans nos contrées tempérées, chaque saison offre une grande variété de produits locaux et de saison. Si la carotte et le chou-fleur se consomment tout au long de l'année, l'asperge et l'aubergine, la fraise, la cerise, le melon et l'abricot apparaissent au printemps. Mieux vaut attendre juillet pour déguster l'artichaut, le brocoli, le fenouil, la groseille, la nectarine et la pêche. La mirabelle, la reine-claude, mais aussi l'amande et la noisette débarquent au mois d'août. La citrouille, le poireau et bien entendu le raisin annoncent l'arrivée de l'automne.

Mais, peut-être l'hiver prochain aurons-nous envie de saveurs estivales. Pensons donc dès aujourd'hui à préparer des conserves ou à surgeler. Les qualités nutritionnelles des aliments ainsi conservés seront préservées.

Vous trouverez de nombreuses astuces dans « Planète cuisine » <http://boutique.wwf.fr/papeterie/404-planete-cuisine.html>

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

OUI, pour 4 €, je souhaite m'abonner au trimestriel d'informations du WWF « Sur les traces du panda » (4 n°/1 an) (je remplis mes coordonnées au dos)





© naturepl.com / Doug Perrine / WWF

Ce poster est pour vous !

## ET SI LA SOLUTION C'ÉTAIT VOUS ASSURANCE-VIE

**L'assurance-vie permet de constituer un capital qui peut être transmis à une fondation reconnue d'utilité publique de son choix en cas de décès ou de son vivant.** De nombreux territoires avec toutes les espèces animales qui y vivent se voient aujourd'hui menacées par les activités humaines. Pour protéger nos plus belles régions et éviter la destruction de patrimoine naturel, le WWF met en place des programmes de conservation grâce à l'engagement des donateurs et des testateurs qui nous soutiennent.

### Qu'est-ce que l'assurance-vie ?

L'assurance-vie est un moyen sécurisant de placer une somme d'argent car cette dernière n'est pas soumise à l'impôt et peut être retirée à tout moment et sans pénalité dès la quatrième année.

### Transmettre le capital de son assurance-vie

De votre vivant vous demeurez le propriétaire des sommes placées et des intérêts, vous pouvez à tout moment résilier ce contrat ou modifier la liste des bénéficiaires. Madame V. a placé 100 000 € dans un contrat d'assurance-vie, ce placement lui rapporte environ 4 % net de frais et droit soit 4 000 € chaque année. Elle a institué la Fondation WWF comme bénéficiaire à 100 % de ce contrat. A son décès, la Fondation recevra la totalité du capital sans aucun droit à payer.

### Fiscalité

Les capitaux transmis à la Fondation WWF France sont exonérés de toute taxe et droit de mutation

### À savoir

Les sommes placées sur un contrat d'assurance-vie ne font juridiquement pas partie de la succession. Pour la désignation d'un bénéficiaire, on ne tient compte ni de la part réservataire ni de la quotité disponible, sous réserve de ne pas déposséder les héritiers réservataires.

Pour toutes demandes d'informations sur l'assurance-vie, les legs, la donation, n'hésitez pas à contacter le service Legs.

**Par téléphone :** 01 55 25 84 80

**Par email :** [dlefranc@wwf.fr](mailto:dlefranc@wwf.fr)

**Par courrier :** Service Legs  
1, carrefour de Longchamp - 75016 Paris



## VOUS AVEZ LA PAROLE

Chère association WWF,  
Je suis l'un des trois enfants de M. Karan M. et de M<sup>me</sup> Sandrine M. Je m'appelle Mila, j'ai douze ans et nous avons reçu votre lettre. Pour aider les animaux à vivre dans un environnement naturel, mes frères et moi ainsi que nos parents ont décidé de vous faire un don car nous souhaitons beaucoup vous aider. Ma famille et moi aimons très fortement les animaux !

Mila M.



### Notre raison d'être.

Avec le WWF, vous avez la certitude que votre don sera utilisé efficacement à la mise en œuvre de solutions concrètes et durables pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection des espèces menacées.



Je remplis mes coordonnées :

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_

Mon adresse mail : \_\_\_\_\_

Je renvoie ce bulletin avec mon chèque à :  
**WWF France**  
Service Donateurs  
1, carrefour de Longchamp  
75116 Paris